

Conseil scientifique de l'Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Recommandation

Visites d'unités par le HCERES

Dans le cadre de l'évaluation, par le HCERES, des unités de recherche rattachées à l'INSIS, le Conseil scientifique de l'INSIS exprime l'importance et la nécessité des visites d'unités sur site. La visite sur site apporte des informations indispensables et complémentaires des évaluations sur dossier. La rencontre des personnels dans leurs locaux permet, a minima, d'évaluer les conditions d'exercice de leurs activités.

Au-delà de l'évaluation des conditions nécessaires aux personnels de recherche pour effectuer leur travail, la visite des unités est aussi le moyen d'apprécier l'adéquation des activités aux locaux. Cette visite est d'autant plus importante pour les unités relevant de l'INSIS, qu'il s'agit d'un institut où l'expérimentation de toute forme et de toute taille est au cœur des travaux, avec nombre de plateformes expérimentales, dont il est indispensable de comprendre toute la complexité sur site.

Les unités de recherche avec leurs personnels ont besoin d'échanges directs avec le comité d'évaluation, qui se doit d'être à sensibilité multiple afin de collecter une information variée, d'autant plus que les laboratoires sont des entités hétérogènes.

Le Conseil scientifique de l'INSIS affirme aussi son attachement à une évaluation en partenariat avec le Comité National de la Recherche Scientifique et le Conseil National des Universités qui disposent d'une connaissance dynamique et continue du contexte, scientifique et structurel, des laboratoires dans lesquels travaillent les chercheurs et enseignants-chercheurs qu'ils évaluent, proposent au recrutement ou à l'avancement, le Comité national rapportant de plus la conjoncture d'ensemble nécessaire à l'évaluation.

Enfin le conseil scientifique de l'INSIS tient à rappeler que le projet global de l'unité est un élément indispensable de l'évaluation qui définit la stratégie scientifique et organisationnelle, en exprimant l'ambition et la trajectoire sur le long terme vis-à-vis des contextes nationaux et internationaux de la recherche. Il permet la pérennisation de la cohérence et de la cohésion des collectifs de recherche, avec la consolidation d'actions ou l'émergence de thématiques nouvelles ou (et) interdisciplinaires. Le travail d'évaluation du comité HCERES doit prendre en compte le projet comme un élément constitutif indispensable de l'évaluation globale d'unité.

Serge SIMEONS

Président du CSI INSIS

Recommandation adoptée le 22 décembre 2021

12 votants : 12 oui, 0 abstention, 0 non

Destinataires :

- M. Thierry COULHON, président du HCERES ;
- M. Eric SAINT-AMAN, directeur du département d'évaluation de la recherche (DER) du HCERES ;
- M. Olivier BONNEAU, conseiller scientifique coordonnateur des sciences et technologies ;
- M. Lounes TADRIST, conseiller scientifique coordonnateur des sciences de l'ingénieur,
- M. Atilla BASKURT, conseiller scientifique coordonnateur des sciences et technologies de l'information et de la communication.

Copies à :

- M. Antoine PETIT, président directeur général du CNRS ;
- M. Alain SCHUHL, directeur général délégué à la science du CNRS ;
- M. Jean-Yves MARZIN, directeur de l'INSIS ;
- Mme Dorothée BERTHOMIEU, présidente du Conseil scientifique du CNRS ;
- Mme Sylvie BAUER, présidente de la CP-CNU ;
- M. Abdelmajid TAKI, président de la Section 04 ;
- Mme Inbar FIJALKOW, présidente de la Section 07 ;
- Mme Marie-Cécile PERA, présidente de la Section 08 ;
- M. Gioacchino VIGGIANI, président de la Section 09 ;
- M. Stéphane POPINET, président de la Section 10 ;
- M. Tanguy MAURICE, président de la Section 28.